

là les livres, sur l'adresse des professeurs Stanciu Căpăţineanu et Grigore Pleşoianu, qui allaient les lui remettre.

Peşacov essaie de se trouver un emploi à Virşeţ, d'autant plus que c'était la ville natale de Persida et qu'ils auraient été heureux de s'y fixer. C'est un fait à peu près sûr qu'il s'est fait naturaliser autrichien à cette fin. Ses essais étant restés sans résultat, à la fin de la guerre, le poète rentre en Olténie — « mon pays » — pour tenter de redresser sa situation financière — ainsi qu'il l'écrit dans sa lettre à Constantin Bălăceanu. Il devait laisser sa famille en gage derrière lui, ayant fait sans doute quelques dettes à Virşeţ.

Il arrive à Craiova à la fin de septembre, fort probablement, et sa première pensée est de récupérer son bien : la vigne. En tant que citoyen autrichien, il devait s'adresser pour la solution du litige à l'agent diplomatique de sa nouvelle patrie. Comme, pendant un bref intervalle après la guerre, les affaires autrichiennes étaient gérées par le consul russe, Peşacov réclame son aide, appuyé sans doute par son parent, le général comte Georges Emmanuel Arsenievič.

Les années 1829—1833 ont été très difficiles pour notre poète. « Afin de ne pas mourir de faim... je me suis vu dans l'obligation de devenir soit précepteur des enfants, soit traducteur de documents, soit poète et adulateur des vertus héroïques, soit horloger, soit savetier ou docteur de montres et guérisseur d'hommes malades sans espoir auprès des médecins, ce pourquoi les médecins m'appellent charlatan, étant sans diplôme, et ceux qui guérissent Hypocrate ». Il rédigeait des lettres et des suppliques pour tous ceux qui en avaient besoin, ou, comme il le dit lui-même, il était le « secrétaire général de tous ceux qui avaient besoin, soit pour le roumain, soit pour le grec, soit pour le serbe et soit pour le bulgare »¹. En fin de compte il se fixe de nouveau dans sa maison de Tîrgu Jiu, menant une activité de professeur privé en 1832 et devenant par la suite (en 1833) professeur à l'école normale². Par ailleurs, il s'occupait aussi de son procès dans la mesure où il pouvait s'acquitter des frais. Il était l'avocat de ses causes «... seulement par la plume, n'étant pas en mesure de faire face aux dépenses des voyages... »³. En même temps il remplissait également l'office de secrétaire auprès du prévôt des citoyens autrichiens du département de Gorj — Frédéric Drexler, avec l'aide duquel il avait commencé le procès⁴. Comme Şişmanoglu était également citoyen autrichien, ils se rendirent tous les deux à Craiova — Peşacov sur les frais de son beau-frère. La cause a été jugée par l'hérédokrisis et la sentence

¹ Cf. la lettre à Constantin Bălăceanu, *l. cit.*, f. 71.

² M. Fănescu, *op. cit.*, p. 290.

³ Cf. la lettre à Constantin Bălăceanu, *l. cit.*, f. 71.

⁴ Dans une lettre de Drexler adressée à Timoni, le consul autrichien de Bucarest et écrite le 7 novembre 1832, celui-ci écrivait, intervenant en faveur de Peşacov : « ce malheureux qui est employé chez le K. K. de la prévôté d'ici, nommé comme secrétaire, sans nulle rétribution » (Mss. 1277, f. 12^v). En effet, Drexler étant très occupé, exerçant aussi la médecine et dirigeant une fabrique d'assiettes (Vl. Diculescu, *O manufactură de ceramică la Tîrgu Jiu, 1832—1863*, Bucarest, 1961 ; cf. également au Mss. 1277, ff. 6—8) avait besoin d'un secrétaire et il l'engage à tenir sa correspondance. Dans les cahiers de Peşacov, il y a bon nombre de rapports et interventions signés par Drexler auprès des autorités roumaines en faveur des citoyens autrichiens, écrits de la main du poète.